Appel à candidature

Commande photographique
PIPA, Saint-Vulbas (01) - 2023



openlines×studioganek
l'Art, pour vous

Présentation du contexte

Le présent appel a pour objet la commande à un artiste d'un projet photographique par le Syndicat Mixte du Parc industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA).

Le Syndicat Mixte du Parc industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) a exprimé sa volonté de commander une œuvre au sein du Parc, à Saint-Vulbas (01150), qui soit visible pour le plus grand nombre.

Openlines x Studio Ganek accompagnent les entreprises, les hôtels, les acteurs de l'immobilier et des sites extérieurs dans la commande et l'installation d'œuvres d'art conçues spécifiquement.
Dans ce contexte, le PIPA confie la gestion complète de la commande d'un projet photographique à Openlines et Studio Ganek.

Ce projet artistique sera inauguré sur site en juin 2023.

Les photographies produites seront la propriété du PIPA. L'artiste reste propriétaire des droits moraux relatifs aux œuvres d'art.

Nature de la commande

Ce projet comprend la commande de 15 photographies réalisées par l'artiste au PIPA. Ces photographies seront exposées en extérieur sur un support spécialement conçu pour l'occasion, pensé par Studio Ganek avec l'artiste. Ces photographies seront prises au sein de 10 entreprises (maximum) présentes sur le site du PIPA. Les photographies représenteront des situations, des femmes, des hommes, des objets= ou des images plus abstraites prises au sein des entreprises participantes.

Objectifs

- Communiquer auprès de toutes les parties prenantes du PIPA : entreprises / collectivités / écoles / habitants
- Affirmer les valeurs portées par le PIPA
- Dynamiser le parc par un environnement propice à l'échange et à la contemplation
- Proposer un cadre de travail stimulant
- Fédérer les habitants des communes environnantes

Contraintes techniques

- Œuvres photographiques exposées en extérieur sur support fixé au sol
- Dimension minimale des photographies : 80 x 120 cm
- Résistant aux intempéries
- Les œuvres pourront être déplacées à différents endroits du parc pour plus de visibilité. Le dispositif doit être facilement transportable.
- L'endroit destiné aux œuvres au sein du parc n'est à ce jour pas arrêté et sera choisi en concertation avec le Comité de pilotage.

Acteurs du projet

L’artiste

L'appel à candidature est ouvert à tous les artistes professionnels de nationalité française ou étrangère, individuels ou collectifs, dans le domaine de l’art contemporain.

L’artiste doit pouvoir établir une facture.

L’artiste s’engage à créer quinze photographies pour cette commande. Ces photographies seront prises dans les entreprises sélectionnées par le PIPA. Une sélection d’images en format numérique sera également remise au PIPA pour des fins de communication autour du projet.

L’artiste s’engage à fournir une fiche technique décrivant les modalités de l’entretien des œuvres.

L’artiste cède ses droits d’auteur sur le projet dans le cadre des activités et missions propres du PIPA. L'artiste reste propriétaire des droits moraux relatifs aux œuvres d'art.

Le Syndicat Mixte du Parc industriel de la Plaine de l’Ain (PIPA)

Premier parc industriel européen certifié ISO 14001, enregistré EMAS (Eco Management Audit Scheme) pour sa gestion de l’environnement et labellisé LUCIE (ISO 26000) pour son engagement en matière sociétale, le Parc Industriel de la Plaine de l’Ain s’étend sur près de 1000 ha.
Situé à 35 minutes de Lyon, il bénéficie du dynamisme de la métropole et de ses acteurs, tout en jouissant d’un cadre de vie et de travail exceptionnel.
Le Parc Industriel de la Plaine de l’Ain regroupe 200 entreprises dans les domaines de l’industrie, des services et logistique, représentant plus de 8 000 personnes.

https://www.plainedelain.fr/

Openlines x Studio Ganek

Openlines x Studio Ganek rédige le cahier des charges ; présélectionne 3 artistes ; contractualise avec l’artiste ; sélectionne et coordonne les prestataires ; suit la production et installation sur site ; produit les textes de médiation.

https://openlines.art/
https://studioganek.com/

Candidature

L'appel à candidature se déroulera en deux phases :

Phase 1 - Dossier

Le dossier est composé de :

- Portfolio (limité à 30 pages) permettant d'apprécier la démarche de l'artiste et la qualité de son travail
- CV
- Texte de présentation sur la pratique de l'artiste (1 page maximum)
- Coordonnées de l'artiste

Le dossier est à transmettre au format pdf au plus tard le 10/03/23 à 19h uniquement par courriel à l'adresse suivante :
contact@studioganek.com
en précisant "Appel à candidature PIPA 2023" dans l'objet du mail.

Openlines x Studio Ganek instruit les dossiers reçus et présélectionne 3 artistes.
Les artistes seront notifiés par email de la bonne réception de leur dossier et du résultat de la présélection.

Phase 2 - Proposition

Une visite sur site (ou en visio) sera organisée avec les 3 artistes présélectionnés entre le 14/03/23 et 23/03/23. Le créneau et les modalités seront définis ultérieurement.

La proposition est constituée de :

- Pré-projet sous forme de maquette, esquisse, mapping ou simulation 3D
- Budget prévisionnel
- Fiche technique
- Calendrier prévisionnel avec disponibilités
- Tout autre document que le candidat jugera pertinent
-

La proposition est à transmettre au plus tard le 27/03/23 à 18h uniquement par courriel à l'adresse suivante : contact@studioganek.com
en précisant "Appel à candidature PIPA 2023" dans l'objet du mail.

Critères de sélection
Les principaux critères de sélection sont les suivants :

- L'originalité et la qualité artistique
- La qualité de la proposition artistique et de son intégration dans le site

Candidature

- L'adéquation du projet de l'artiste avec la nature de la commande
- La faisabilité technique
- La maîtrise des économies de moyens
- L'accessibilité à tous publics

Openlines x Studio Ganek instruit les 3 propositions puis le PIPA validera après examen la proposition retenue.

Les deux artistes non retenus à l'issue de cette phase recevront une indemnisation de 300€ brut TTC sur présentation d'une facture.

Critères de sélection (suite à phase 2)
Les principaux critères de sélection sont les suivants :

- L'originalité et la qualité artistique
- La qualité de la proposition artistique et de son intégration dans le site
- L'adéquation du projet de l'artiste avec la nature de la commande
- La faisabilité technique
- La maîtrise des économies de moyens
- L'accessibilité à tous publics

Openlines x Studio Ganek instruit les 3 propositions puis le PIPA validera après examen la proposition retenue.

Les deux artistes non retenus à l'issue de cette phase recevront une indemnisation de 300€ brut TTC sur présentation d'une facture.

Contact

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette candidature, les artistes peuvent envoyer un email à :

contact@studioganek.com

en précisant "Questions : PIPA 2023" dans l'objet du mail.

Calendrier du projet

Date	Etape	Descriptif
23/02/23	Lancement de l'appel à candidature	Par Openlines x Studio Ganek dans des réseaux ciblés
10/03/23 à 19h	Date limite de réception des dossiers (Phase 1)	Instruction des dossiers par Openlines x Studio Ganek
13/03/23	Présélection de 3 artistes	Par Openlines x Studio Ganek
14/03/23 – 23/03/23	Visite sur site (ou en visio) par les 3 artistes présélectionnés	Organisée par Openlines x Studio Ganek
14/03/23 – 27/03/23	Ecriture par les 3 artistes présélectionnés d'une proposition (Phase 2)	Échanges entre les artistes présélectionnés et Openlines x Studio Ganek
27/03/23 à 18h	Date limite de réception des 3 propositions (Phase 2)	Instruits par Openlines x Studio Ganek
Semaine du 03/04/23	Choix de l'artiste	Sélection par le PIPA parmi les 3 propositions reçues
Semaine du 10/04/23	Signature du contrat avec l'artiste	Contrat établi par Openlines x Studio Ganek
24/04 – 05/05/23	Prises de vue en entreprise (3 jours)	Entreprises sélectionnées et planning élaboré par le PIPA, accompagné par Openlines x Studio Ganek
15/05 – 09/06/23	Fabrication des œuvres	Suivi par Openlines x Studio Ganek. Point de mi étape entre le comité de pilotage et l'artiste
12 – 23/06/23	Montage sur site	Coordination et suivi par Studio Ganek en lien avec la direction technique du PIPA
26/06/23	Livraison et inauguration	Coordination de la livraison, présence de Openlines, Studio Ganek et de l'artiste lors de l'inauguration

En fonction des contraintes du projet, certaines dates peuvent varier du calendrier initial.

Budget

Poste	Prix TTC	Détail
Indemnisation artistes non retenus	300 € chacun	Écriture de la proposition (phase 2)
Rémunération artiste sélectionné	5 600 €	Achats de 15 photographies et cession de droits d'auteur pour la conception et l'exposition
Frais de production	4 000 €	Production des tirages photographiques Règlement sur présentation des justificatifs à Openlines x Studio Ganek
Frais de production (scénographie)	Pris en charge par Openlines x Studio Ganek	Achat de matériel, transport, prestataires Géré par Openlines x Studio Ganek
Transport de l'œuvre	Pris en charge par Openlines x Studio Ganek	
Installation de l'œuvre	Pris en charge par Openlines x Studio Ganek	
Venue de l'artiste sur site PIPA (hôtel, repas, transport)	à hauteur de 400€ maximum	Règlement sur présentation des justificatifs à Openlines x Studio Ganek